

## Une difficile et laborieuse validation budgétaire

REF	Désignation	Budget 2025	CFU 2025	Budget 2026
013	Atténuation de charges			
4415	Remboursement aux Remunérateurs	3,36	339,76	3,00
72	Produits des services, d'achat et ventes	110 000,00	113 042,54	40 000,00
708888	Régie de recettes	55 000,00	22 421,09	30 000,00
74	Définitions, subventions et participations	55 000,00	22 421,09	30 000,00
747621	CPAM	55 000,00	22 421,09	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	218 493,63	218 429,35	66 861,40
757351	Prise en charge du déficit du budget annexe	210 160,00	210 160,00	2 381,40
757351	Prise en charge du déficit du budget annexe			64 250,00
75858	Autres produits de gestion courante	13,97	268,95	300,00
77	Produits exceptionnels		329,78	138 951,40
773	Mandats annulés			
	<b>Total Général</b>	<b>375 173,97</b>	<b>266 493,63</b>	<b>138 951,40</b>
Résultats 2025				
002 de 2025			-170 153,87	
	Excédent de fonctionnement (258 493,63-98667,52)		167 772,57	
	Déficit de fonctionnement à reporter		-2 381,40	

Une difficile et laborieuse validation budgétaire

Les conseillers communautaires réunis ce 27 avril, ont validé comptes et budgets mais une validation que les délais et les imprécisions comptables ont rendu difficiles. Après les échanges et les dernières discussions sur les comptes rendus des travaux et réunions précédentes, Jean Menvielle en charge des finances, abordait les principaux points budgétaires 2026. Un budget qui reprend dans son ensemble les points du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) étudié lors d'une précédente séance ; dans un difficile contexte économique et une situation fragile des finances publiques et locales, « Armagnac Adour » affiche son souhait budgétaire de préserver le pouvoir d'achat, de contenir l'évolution de sa masse salariale et de maintenir sa capacité de désendettement. Si la taxe « Gémapi » a été reportée de l'avis de tous, les attributions de subventions ont cristallisé quelque peu les débats ; pour bon nombre de conseillers, notamment d'opposition, « on ne peut étudier et valider des chiffres dont on n'a pas eu au préalable connaissance » reprochant ainsi aux responsables un manque évident de clarté. Les délais administratifs contraints invoqués par le président et la direction, n'ont pas convaincu une bonne partie de l'assistance ; si la discussion a pu s'instaurer sur ces subventions approuvées à 76%, il en fut tout autrement sur le budget principal : de nombreuses remarques et insuffisances ont été relevées sur certains postes mais surtout des erreurs de calcul et de chiffrage ont semé un peu de confusion. Il a fallu l'intervention d'une conseillère communautaire pour proposer un « break » permettant au trésorier, Mr Pambrun, et à la comptabilité de rectifier, en aparté, les erreurs. Après 30mn de travaux, les choses rentrent dans l'ordre ; même si ces erreurs ne remettaient pas en cause l'équilibre budgétaire selon le trésorier (budget voté à 74%) elles ont, selon l'opposition, « montré un certain amateurisme » que les excuses de l'équipe dirigeante ont eu du mal à justifier.